



Règlement Challenge Innovation

Toulouse Terre de Rugby

Coupe du Monde 2023

Le Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 met à l'honneur le savoir-faire et les initiatives des **entreprises et porteurs de projets dans le développement de solutions innovantes pour répondre aux besoins d'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023** sur le territoire de la métropole de Toulouse.

Ce challenge organisé par La Mêlée en partenariat avec Toulouse Métropole, souhaite mettre à l'honneur **des solutions innovantes** répondant à des problématiques définies pour améliorer l'expérience des spectateurs, supporters et des Toulousains en dehors du stade dans la ville de Toulouse. Les projets des entreprises candidates seront communiqués aux parties prenantes de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 à Toulouse, en particulier les projets lauréats, afin d'étudier les opportunités de collaboration.

Les 5 grandes thématiques du concours sont :

1. **Accès à l'information**
2. **Fluidité et accessibilité**
3. **Animations et fan expérience hors stade**
4. **Vidéo et Audio**



5. RSE

Ce challenge est ouvert à toutes startups et entreprises innovantes répondant à une ou plusieurs de ces cinq grandes thématiques. Les solutions de l'écosystème local toulousain seront privilégiées pour ce concours mais cela ne constitue pas un frein à des candidatures d'entreprises ou de porteurs de projets hors métropole toulousaine.

Le jury aura une attention particulière à la maturité des innovations proposées afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement en accord avec le calendrier de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

Les six prix décernés lors du Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023, lors de la Mêlée Numérique le 28 septembre 2022, sont :

- **Le prix Accès à l'information**
- **Le prix Fluidité et Accessibilité**
- **Le prix Animations et Fan expérience hors stade**
- **Le prix Vidéo et Audio**
- **Le prix RSE**
- **Le prix Coup de Cœur du Jury**

Les prix seront décernés suite aux pitches en présentiel lors de la Mêlée Numérique 2022 à Toulouse le 28 septembre 2022.

Ce challenge gratuit fait l'objet d'un règlement spécifique et n'est soumis à aucune obligation d'achat ni aucun frais de gestion de dossier. Les solutions lauréates auront un accès privilégié à d'éventuelles discussions avec Toulouse Métropole et ses partenaires sans engagement de contractualisation.

Article 1 : Problématiques d'innovation du challenge

Les projets lauréats du Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 seront choisis sur la base des thématiques évoquées ci-dessus. Ils devront intégrer une ou plusieurs des cinq thématiques :

I - Accès à l'information

Simplifier l'accès et la diffusion de l'information autour de la Coupe du Monde de Rugby 2023 à destination des touristes, bénévoles, commerces toulousains, population locale, médias
...

Besoin spécifique n° 1 : PLATEFORME

- Mise en place d'un portail unique regroupant toutes les informations autour de la Coupe du Monde de Rugby 2023, avec des entrées spécifiques selon le type de public ciblé et accès à ces informations via QR Code (capacité d'intégration de briques existantes du site de Toulouse Métropole et de son application Toulouse sur ce portail)
- Développer une solution permettant de diffuser des informations pratiques,

recommandations, actualités, résultats... spécifiquement sur les écrans disponibles dans les hôtels voire certains lieux d'accueil touristiques.

- Besoin complémentaire : stratégie et relais réseaux sociaux associés

Besoin spécifique n°2 : CARTOGRAPHIE

- Mise à disposition de cartes interactives de la métropole et de la ville de Toulouse pour localiser les services de proximité : pharmacie, boulangerie, restaurants, postes de secours, points d'intérêt, poubelles, sanitaires, chargeurs appareils électroniques, bornes wifi, bancs publics, points d'eau potable, lieux de vente de titres de transport, agences postales, distributeurs automatiques de billets...

Besoin spécifique n°3 : BENEVOLES

- Mise à disposition d'un système de gestion des bénévoles, de pilotage agile de leurs missions et affectations/localisations, et de support à leurs opérations (centre de ressources partagées, interface de communication entre eux, module d'assistance, abécédaire des contenus et informations utiles...)

Besoin spécifique n°4 : CONNECTIVITE

- Mise en place de solutions permettant de garantir malgré les flux de population importants, un accès performant à internet dans la ville et particulièrement sur les sites de rencontre (scaling)

II – Fluidité et Accessibilité

Fluidifier les déplacements de population au sein de la métropole et dans la ville de Toulouse lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et répondre à la politique d'inclusion de la collectivité.

Besoin spécifique n° 1 : CHEMINEMENT

- Signalisation innovante des cheminements piétons depuis le centre-ville jusqu'au différents sites (Fan embassy, village rugby, Stadium... avec possibilité d'un itinéraire différent à chaque match). Les contraintes liées à la sécurité et à la gestion des flux de personnes devront être prises en compte dans la proposition.
- Animation sur les cheminements piétons vers le stade (groupes de musique locaux/ bandas, bornes interactives, VR, mise en valeur du quartier et des commerçants, expositions et street art, quizz sur les hymnes des pays, des clubs...)
- Information/Communication dynamique non seulement pour les touristes, mais aussi pour la population locale (anticipation des rues barrées, des travaux, de l'adaptation nécessaire pour les supporters, mais aussi pour les habitants et professionnels impactés sur leur déplacements)

Besoin spécifique n°2 : ACCESSIBILITE

- Prise en compte du besoin d'accueil des personnes en situation de handicap accessible dans tous les lieux d'accueil du public et chez les commerçants et dans les lieux de rencontre des fans (Toulouse labellisée « Destination pour tous »)
- Propositions de contenus et d'offres à destination de ceux qui ne pourront se déplacer sur les lieux de rencontre, pour faire partager et vivre l'événement à tous les publics

- sur le territoire
- Solution de comptage et d'information sur l'affluence et les temps d'attente (zones de filtrage sécurité, portes d'accès...), avec recommandations à l'attention du public pour plus de fluidité

Besoin spécifique n°3 : MOBILITE ACTIVE

- Propositions de solutions opérationnelles facilitant les mobilités actives et l'accès multimodal, avec pour les autorités locales, la gestion des aires de stationnement en amont du centre-ville et le pilotage des flux
- Solutions de déplacements rapides et adaptées pour les bénévoles (redéploiement géographique, maillage du territoire évolutif...)
- Solutions de déplacements en vélo.....itinéraires, quels équipements sécurisés pour les vélos, localisation des équipements...

III – Animation et Fan Expérience hors stade

Faire vivre l'expérience de la Coupe du Monde de Rugby 2023 hors du stade, sur le Village Rugby et partout dans la métropole auprès de tous les publics.

Besoin spécifique n° 1 : ANIMATIONS DANS LA VILLE

- Proposition d'animations partout dans la ville, le centre-ville, le village rugby/ fan zone et autour du stade (sur la base de solutions permettant de motiver et d'embarquer fortement les hôtels, marchés de plein vent, commerçants, restaurateurs...) avec un maillage du territoire le plus large possible.
- Exemples : expériences immersives, jeux concours, escape games, jeux de piste, concours réseaux sociaux, concours photos, simulateurs, AR/ VR, réalité mixte, quizz, challenges spectateurs/ stade VS Fan zone, lieux photo dédiées, lettres géantes sur Toulouse et le rugby, démonstration et épreuves de e-sport, concours de street- art, spectacles, jeux de pronostics dans la métropole et ses communes, mise en avant des commerçants, découverte des monuments...
- Réalisation d'un agenda culturel et sportif du territoire recensant les diverses manifestations tout au long de la coupe du monde, pouvant être proposées aux publics séjournant localement (offre globale au-delà du rugby)

Besoin spécifique n°2 : ANIMATIONS ENFANTS

- Proposition d'animations dans les clubs de rugby et les établissements scolaires et périscolaires de Toulouse Métropole.

Besoin spécifique n°3 : FAN ZONE

- Proposition d'une solution pour gérer l'accès au Village Rugby (respect de la jauge, inscription en amont pour certaines animations proposées, solution d'une gestion d'une billetterie gratuite)

IV – Vidéo et Audio

Utiliser l'audio et la vidéo pour améliorer la fan expérience dans la ville. Ce besoin ne concerne pas la captation et la diffusion des matchs.

Besoin spécifique n° 1 : VIDEOS REGLES DU RUGBY

- Elaboration de vidéos humoristiques autour des règles ou anti-règles du rugby
- Réalisation d'interview des parrains, premiers entraîneurs ou de joueurs connus

Besoin spécifique n°2 : ANIMATIONS TEMPS MORTS

- Proposition de solutions pour animer et « occuper » le public lors des moments d'attente, de l'avant-match, de la mi-temps (jeux en temps réel, quizz, interactivité écran)

Besoin spécifique n°3 : CONTENUS EXCLUSIFS

- Partage et diffusion de certains contenus matchs et hors matchs autour de la réalisation officielle (exemple : immersion dans l'ambiance du stade pour ceux à l'extérieur et réciproquement pour une interconnexion stade/fan zone/villes ; accès facilité à des enregistrements sur les retours vidéo/audio de communications arbitres, d'échanges et témoignages au bord de la pelouse, d'avant-match et après-match...)
- Solutions permettant au public étranger présent au Village Rugby ou dans la ville, de pouvoir vivre l'instant avec des commentaires dans leur langue maternelle, en synchronisant vidéo et audio pour limiter les décalages sons/images.

V – RSE

Participer à réduire l'impact environnemental de la Coupe de Monde de Rugby à Toulouse. Les solutions en termes d'utilisation de l'énergie devront favoriser les innovations pour un meilleur approvisionnement ainsi qu'une optimisation de son utilisation.

Besoin spécifique n° 1 : DECHETS

- Solution de facilitation du tri des déchets (exemples : poubelles de tri, récupération des mégots, verre et canettes, microcomposteurs... dont signalétique dédiée, dispositifs de sensibilisation active, robots de collecte...)
- Solution de réduction du gaspillage alimentaire

Besoin spécifique n°2 : EAU

- Mise en place d'un dispositif de gestion de l'utilisation de l'eau (limiter la surconsommation, le gaspillage, augmenter l'accès). Les gourdes transparentes pourraient être autorisées dans les fan zones.

Besoin spécifique n°3 : ILOTS DE FRAICHEUR

- Proposition de dispositifs pour créer des îlots de fraîcheurs dans les lieux recevant du public

Besoin spécifique n°5 : ENERGIE/ COMPENSATION CARBONE

- Mise en place de points de recharge sur l'espace public, adaptés à un public international, sécurisés et alimentés en énergies renouvelables
- Mise en place de solutions d'implication du public pour sensibiliser et participer à l'effort de compensation de l'énergie nécessaire à l'événement et aux activités proposées.

Au-delà des mesures de compensation carbone des organisateurs, propositions de solutions permettant d'embarquer le public tout au long de l'événement et du séjour, sur la régulation de son empreinte environnementale individuelle

Article 2 : Modalités de participation

Peuvent participer à ce concours toute personne physique ou structure, gratuitement et sans limitation géographique : porteur de projet, créateur d'entreprise, indépendant, société.

Article 3 : Le jury

3.1 Présentation du jury

Le jury est composé d'institutionnels, de professionnels du sport, du numérique et de l'innovation.

3.2 Les compétences du jury

Le jury désigne un lauréat pour chacun des prix décernés suivants :

- **Le prix Accès à l'information**
- **Le prix Fluidité et Accessibilité**
- **Le prix Animations et Fan expérience hors stade**
- **Le prix Vidéo et Audio**
- **Le prix RSE**
- **Le prix Coup de Cœur du Jury**

Le jury est souverain. Il analyse les projets au regard des critères de notation (cf article 5). Il n'est pas tenu de justifier ses décisions et celles-ci sont sans appel. Il peut le cas échéant décider de ne pas attribuer de prix. Le jury se réserve par ailleurs le droit d'annuler le concours s'il constate un nombre insuffisant de dossiers ou si leur qualité ne répond pas aux critères exigés pour la désignation des lauréats.

3.3 Obligation de confidentialité imposée aux membres du jury

Les dossiers de candidature transmis par les participants au concours ainsi que les délibérations du jury sont confidentiels. Les membres du jury et les personnes qui auront eu connaissance des dossiers de candidatures sont tenus à une stricte confidentialité, en

particulier quant au contenu des projets.

3.4 Droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle, artistique ou industrielle auxquels pourrait donner lieu le projet ou la création, la conception ou l'invention contenus dans le dossier de candidature restent la propriété exclusive et totale des candidats.

Les membres du jury et les organisateurs du concours ne peuvent être tenus juridiquement responsables quant à la protection des idées, brevets, dossiers, modèles ou marques inventés par le candidat notamment si une publication reproduit des travaux protégés.

Les candidats déclarent sur l'honneur être titulaires de l'ensemble des droits attachés à leurs projets et s'engagent à relever et garantir les organisateurs du Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 de toute condamnation qui serait prononcée contre eux sur la base d'une violation d'un droit de propriété intellectuelle attaché au projet présenté.

Article 4 : Les candidatures

4.1 Renseignements complémentaires

Pour toutes informations complémentaires sur le concours :

Contactez-nous par courrier électronique à challengeinnovationrugby@lamelee.com

4.2 Dossiers d'inscription

Les formulaires d'inscription sont à remplir à cette adresse <https://forms.office.com/r/226dsacmbk> à partir du 1^{er} septembre 2022 et doivent impérativement être complétés via le site.

4.3 Date limite de dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 20 septembre à 23h59.

4.4 Validation des dossiers de candidature

Les dossiers seront étudiés par le jury du challenge. Les dossiers doivent être renseignés complètement. Ils doivent comporter l'intégralité des pièces demandées. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Article 5 : Les critères d'éligibilité

Pour être éligible à une des catégories proposées, les candidats au challenge devront impérativement utiliser, proposer ou développer des solutions innovantes autour d'une des cinq thématiques précédemment citées.

Au moment de la présélection par le jury, chaque dossier sera noté sur des critères précis. Une note de 0 à 5 sera attribuée sur chaque critère (5 étant la meilleure note).

Projet noté sur les éléments suivants :

- Degré d'innovation (Technologique ou d'usage)
- Qualité de l'expérience utilisateur et corrélation avec les problématiques énoncées
- Fonctionnement organisationnel (Équipe / structure)
- Niveau d'avancement et opérationnalité de la solution proposée
- Impact écologique de la mise en œuvre de la solution proposée

Article 6 : Les prix

Les projets lauréats pourront bénéficier d'une relation privilégiée pour discuter avec les parties prenantes de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 à Toulouse, en particulier Toulouse Métropole et leurs partenaires pour la mise en œuvre de leurs solutions sur le territoire de la métropole toulousaine.

Article 7 : La sélection des finalistes

Le jury se réunira, le 21 septembre 2022 afin d'effectuer une présélection des candidats qui pitcheront le 28 septembre 2022.

Les finalistes présélectionnés seront prévenus par mail le 23 septembre 2022 et présenteront leur projet final à l'oral devant le jury le 28 septembre 2022 lors La Mêlée Numérique, en présentiel au Quai des Savoirs, situé 39 Allées Jules Guesde, 31000 Toulouse.

Pour des raisons indépendantes de leur volonté, les organisateurs du Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 peuvent être contraints de modifier le lieu ou la date du jury : toute modification sera annoncée aux participants.

Article 8 : La sélection des lauréats

Les lauréats seront sélectionnés parmi les finalistes lors d'une présentation orale.

Cette présentation est obligatoire pour la sélection finale des lauréats. La présentation

orale d'une durée de 3 minutes incluant d'éventuelles questions/réponses tiendra dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet.

Article 9 : La remise des prix

La remise des prix du Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 aura lieu le 28 septembre à 14h, lors La Mêlée Numérique, se déroulant au Quai des Savoirs, situé 39 Allées Jules Guesde, 31000 Toulouse, à la suite d'un déjeuner/cocktail sur invitation à destination des candidats, des jurys et des acteurs du secteur sportif.

Article 10 : Calendrier

1^{er} septembre 2022 : Ouverture des inscriptions

20 septembre 2022 : Clôture des inscriptions

21 septembre 2022 : Jury de pré-sélection des finalistes

23 septembre 2022 : Envoi des convocations aux finalistes

28 septembre 2022 : Pitches des finalistes devant le jury en présentiel lors de la Mêlée Numérique, suivi d'un déjeuner sur invitation et de la remise des prix.

Article 11 : Engagement des candidats

Tout candidat au concours Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 s'engage à :

- Prendre connaissance et accepter entièrement et sans réserve le présent règlement,
- Fournir des renseignements exacts dans son dossier de candidature. S'il se révèle que tout ou partie des informations fournies par le candidat ont un caractère mensonger, ce dernier pourra être éliminé immédiatement du concours sans réclamation possible. Par ailleurs, le finaliste qui aura fourni de fausses informations verra son prix annulé et devra rembourser les prix reçus en numéraire ainsi que toute prestation en nature.
- Autoriser expressément les organisateurs à exploiter, utiliser et diffuser, via tous supports, ses nom, prénom, lieu d'études, ainsi que les éléments caractéristiques de son activité et de son projet, pendant une durée d'un an à l'issue du concours. Il renonce, uniquement pour les besoins de ce concours, à revendiquer tout droit sur son image et accepte par avance la diffusion des photographies pouvant être prises à l'occasion des réunions du jury et de la remise des prix.

Article 12 : Indépendance du challenge

Ce Challenge Innovation Toulouse Terre de Rugby Coupe du Monde 2023 organisé par La Mêlée est indépendant du Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023, de World Cup Limited et de France 2023.

